



Octobre 2019

2019 – IR10-2



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



Halloween....

La tradition moderne la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes effrayants à l'image des fantômes, des sorcières, des monstres ou des vampires et aillent sonner aux portes en demandant des friandises en disant "Halloween". La soirée peut également être marquée par des feux de joie, des feux d'artifices, des jeux d'enfants, la lecture de contes horribles ou de poèmes d'Halloween, la diffusion de films d'horreur, etc.

Mais, il n'y a pas que les enfants qui participent à cette journée en se déguisant. Plusieurs adultes, dont certains dirigeants, font aussi la fête ou se déguisent en fantôme qui ne semblent pas tellement comprendre la réalité de la vie. Comment déshumaniser un service? En se transformant en robot qui donne de l'information de façon informatisée, froide, sans écoute, ni compréhension, car c'est ce qu'on leur a peut-être demandé. Il est malheureux que les ministères de la Santé et des Services sociaux et de la Justice aient décidés d'appliquer des procédures strictes en matière de divulgation d'information à la suite de la mise en vigueur de la Loi 113 et aient transformés leur personnel attiré à cette tâche, en machine centralisée. Aurait-ils dû nommer cette loi, la Loi 13... chiffre malchanceux.

Le chiffre 13, est considéré malchanceux car il suit le nombre 12. Et ce depuis des lustres. Le 12 est en effet considéré comme un nombre parfait : les 12 divinités de l'Olympe, les 12 constellations du zodiaque ou encore les 12 travaux d'Hercule, les 12 mois de l'année, les 12 heures du jour et 12 heures de la nuit... Dans la situation qui nous concerne, il y a tant d'épreuves à traverser qu'on pourrait ajouter "Les 12 travaux d'Astérix".

Espérant que les prochains mois seront bénéfiques à une révision de la façon de faire dans l'application de la loi, je vous souhaite une bonne lecture.

Caroline Fortin, présidente

facebook

« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « **Loin des yeux, près du cœur** » a repris du service depuis quelques semaines et tout va très bien. Déjà, nous avons eu droit à quelques très bonnes émissions remplies d'émotions. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s sont là pour vous accueillir.

Le Mouvement Retrouvailles, commanditaire de l'émission « **Loin des yeux, près du cœur** », diffuse directement de son site Internet, en version « Sound Cloud* », cette incontournable émission hebdomadaire. Pour avoir accès aux émissions, vous devez visitez notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#). Les émissions sont également disponibles via la page Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) » ou sur le site de [Adoption – Émotions – Retrouvailles \(A.E.R.\)](#)

Si vous désirez participer à l'émission, **réservez** votre place rapidement en écrivant directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

L'émission a sa page Facebook sur laquelle vous pouvez placer vos commentaires et y trouver des résumés détaillés d'émission écrit par Mme Marthe Charest. Visitez-nous, écoutez-nous et laissez-nous vos commentaires. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il était donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure.

* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .

COLLOQUE ANNUEL - 2 mai 2020 - ST-HYACINTHE

Nous avons déjà arrêté notre date pour le prochain colloque annuel, soit le samedi 2 mai 2020. Mettez cette date à votre agenda. Le tout se déroulera sur une journée, soit de 9h30 le matin à 17h00, incluant collations et dîner sur place. Nous vous reviendrons avec plus de détails au cours des prochaines semaines, à savoir le lieu exact et le contenu.

Comme à chaque année, nous désirons servir le plus de gens possibles, nous tenons notre activité dans différentes régions du Québec. Pour 2020, nous serons à St-Hyacinthe. L'endroit exact reste à déterminer, ainsi que les conférenciers à inviter.

Suivez-nous sur Facebook et sur Internet pour plus de renseignements au cours des prochains mois.



Volet politique



Une rencontre a eu lieu, le mercredi, 2 octobre 2019, avec M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et son attachée politique, Mme Danielle Rioux. Lors de cette rencontre, Caroline Fortin et Réjane Genest du Mouvement Retrouvailles, Sylvie-Carole Picard de « Les oubliés de la Loi 113 » et une intervenant d'un service d'antécédents/retrouvailles étaient présentes.

Disons qu'ils ont été à l'écoute, ont posé plusieurs questions, et nous espérons qu'ils feront un suivi de nos demandes.

Il semble qu'une consigne de traiter les dossiers des personnes âgées de plus de 70 ans, ceux des personnes avec des conditions médicale fragiles, etc..., ceux qui attendent depuis l'an passé, en priorité... Ce qui veut dire que les services d'antécédents/retrouvailles des différents CISSS/CIUSSS doivent traiter les demandes arrivant de l'Équipe centralisée – Info-Adoption en urgence, avant même de traiter leurs demandes. qui attendent depuis plus d'un an... Si la centrale n'avait pas été créée depuis le départ ou, à tout le moins, avait respecté leur mandat, nous n'en serons pas là aujourd'hui.

Nous leur avons aussi fait comprendre le non-respect de l'objectif de la loi, à savoir le droit à la connaissance des origines. Nous leur avons également suggéré fortement de donner l'information nominative incluse au dossier, même s'il n'y avait pas de « document officiel signé » et d'inclure une décharge de responsabilité. Celle-là reste à vérifier sur le plan légal...

Ils sont frileux de donner des noms, au cas où la personne ne soit pas au courant. Combien de géniteurs ne sont pas au fait qu'ils ont un ou plusieurs descendants directs? Donc, combien de personnes n'ont ou n'auront pas accès à cette information?

Nous leur avons mentionné que le système mis en place a déshumanisé le processus et que tout devrait être retourné dans les services d'antécédents/retrouvailles des différents centres jeunesse (CISSS/CIUSSS), comme ça aurait dû rester dès le début.

Si, à court terme, rien n'est fait, une demande en contrôle judiciaire sera demandée. Des démarches en ce sens débiteront sous peu.

Ils ont eux-mêmes soulevé le fait qu'ils pourraient vérifier s'il était possible d'apporter des amendements à la loi, mais disons que pour l'instant nous ne sommes pas en mode « modifications législatives ».

À suivre...

Caroline Fortin a également effectué une visite à M. Jean-François Simard, député de Montmorency, en compagnie d'une de nos membres, afin de lui faire part de sa situation particulière.



Sœurs du Bon-Pasteur de Québec

Le 29 septembre dernier avait lieu. Lors de la journée de la culture, une visite à la maison-mère de la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur à Québec. Lors de cette journée, plusieurs personnes se sont déplacées et semblent avoir grandement apprécié l'histoire racontée, les témoignages livrés et les belles rencontres.

Lors de cette journée, un petit coupon a été remis pour ceux et celles qui étaient intéressés de vérifier si la Congrégation possède des photos pouvant les identifier dans leurs archives. Nous vous invitons donc à remplir le petit coupon ci-après, si vous êtes une personne concernée.



Si vous aimeriez qu'on vérifie si une photo de vous se retrouve dans les archives de la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, vous pouvez compléter le coupon ci-après et le retourner directement à :

Sœurs du Bon-Pasteur de Québec
2550, rue Marie-Fitzbach
Québec (Québec)
G1V 2J2

Je voudrais qu'on vérifie si une photo de moi se retrouve dans les archives de la Congrégation

Nom complet donné à la naissance : _____

Date de naissance : _____

Date d'adoption : _____

Nom actuel : _____

No de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____

Si vous n'avez jamais visité cette maison-mère, n'hésitez pas à en faire la demande. C'est un lieu très intéressant et rempli de vécu.

Nous vous incluons en annexe, un document intitulé « Historique sommaire de l'Hôpital de la Miséricorde et de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec »

Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

Suggestions de lecture ou autres

facebook



Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.

EN FRANÇAIS – **Traverser la nuit** de *Marie Laberge*, Québec Amérique, 2019

Partir — peu importe la destination.

Fuir — échapper au pire, même si c'est aller vers le médiocre.

Voilà qui semble être l'incessant parcours d'Emmy. Autant son passé est léger en informations, autant il pèse lourd sur le présent de cette femme archi-discrète qui ne se plaint jamais de rien. Qui ne réclame jamais rien.

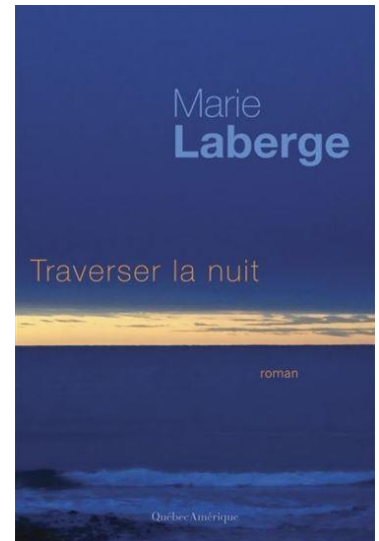
Et pourtant, personne ne sait mieux qu'elle prendre soin des délaissés et des esseulés de la terre. De ceux qui n'attirent plus le regard ou l'attention des bien portants.

Ces désertés que la société isole dans des conditions minimalistes.

Jacky, une des personnes affaiblies dont s'occupe Emmy, s'avère une alliée inattendue. C'est avec un regard respectueux et perçant qu'elle observe la préposée aussi efficace que silencieuse.

Sans Jacky, cette batailleuse acharnée qui sait clouer le bec aux mensonges et démolir les préjugés, cette femme qui ne craint plus rien, sans Raymonde et ses trésors culinaires parfaitement à l'image de son humanité, que serait le destin d'Emmy, cette femme étrange et pourtant si attachante, cette femme venue du fond noir de notre passé, celle dont même le prénom provient d'un malentendu?

Avec ce roman plus poignant que jamais, Marie Laberge nous happe et, d'un trait vif, nous propulse au cœur des ténèbres et au-delà, dans un récit qui suscite en nous l'étonnement, l'impuissance, la révolte, mais surtout l'espoir.



À VOIR - Sur TLC - Deux excellentes séries à voir à compter du 9 octobre 2019 (ou en reprise sur Internet) – **Taken at Birth** – Sur les traces du Dr Hicks de McCaysville, en Georgie et du marché noir des enfants aux États-Unis. Avec l'aide de Lisa Joyner et Chris Jacobs, de l'émission « Long lost family », ce documentaire est très intéressant et révèle les horreurs de cette période.




Long Lost Family reprend de Nouvelles émissions à compter du 25 octobre 2019 sur TLC. À ne pas manquer!



Saison 2019-2020 (mises à jour et renouvellement)

La saison 2019-2020 est reprise depuis septembre et nos équipes sont là pour vous accueillir et pour vous servir. Suivez-nous sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook pour les horaires et les lieux de rencontre. Il est à noter que certaines activités peuvent varier d'endroit d'une fois à l'autre ; soyez tous vigilants lorsque vous prendrez l'information.

Le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2020 est arrivé. Merci à ceux qui ont déjà renouvelé. Pour les autres, n'oubliez pas qu'il est important de le faire. La survie du Mouvement en dépend. Le coût du renouvellement de la carte 2020 est de 15 \$. Toute nouvelle adhésion est au coût de 40 \$. Vous avez peut-être déjà reçu ou recevrez sous peu, par courriel ou par la poste, votre avis de renouvellement. Ne le laissez pas attendre.

 <p>Mouvement RETRouvAILLES Adopté(e)s - Non adopté(e)s - Parents</p>	<p>Mouvement RETRouvAILLES Adopté(e)s - Non adopté(e)s - Parents</p> <p>Carte de membre</p> <p>Nom: _____</p> <p>#BD : _____ #membre: _____ Année: _____</p> <p>Directeur(trice) régional(e): _____</p>
---	--



Nous vous rappelons que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé (plus de 3 à 5 ans), et que vous avez modifié vos coordonnées ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du Centre jeunesse (maintenant CISSS ou CIUSSS) ou quoique ce soit d'autre, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser. Il est important de nous aviser de même que le CISSS/CIUSSS détenteur de votre dossier de vos changements d'adresse et de numéro de téléphone.

Nous avons encore plusieurs dossiers pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. De plus, nous aimerions offrir la possibilité à tous nos membres de placer "gratuitement" un message dans notre section « Avis de recherche » sur notre site Internet.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui nous ont contacté en cours d'année pour la mise à jour de leur dossier.

IMPORTANT : Lorsque vous nous contactez par téléphone, laissez-nous votre nom, numéro de téléphone et votre ville de résidence. Nous vous rappellerons rapidement. Votre appel est important pour nous et il nous fera plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous désirez rencontrer un(e) responsable, n'hésitez pas à nous appeler et nous pourrions faire en sorte de vous fixer un rendez-vous.

A.E.R. - Souper-rencontre – Trois-Rivières

Lundi, 21 octobre 2019, 17h00

Lyne Perron et son équipe du site Adoption, Émotions, Retrouvailles, vous invitent à se joindre à eux lors de leur prochain souper-rencontre à Trois-Rivières

Restaurant Le Normandin
1350, boul. des Récollets
Trois-Rivières, QC G8Z 4L5

N.B. Le coût du repas est à vos frais.



Mouvement Retrouvailles - Souper-rencontre – Québec

Mercredi, 13 novembre 2019. 18h00

Pizza Passion
1450 Boulevard Père-Lelièvre
Québec, G1M 1N9
www.pizzapassion.ca



Des tables seront réservées au nom du Mouvement Retrouvailles.
Pour informations additionnelles : 418-990-2799
Tous sont bienvenus

N.B. Le coût du repas est à vos frais.

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Café-rencontre
Le MARDI, 15 octobre 2019, 19h00

Informations générales
Témoignage – à confirmer

NOUVEL ENDROIT

Cegep Garneau

1660, boul. de l'Entente - Local F-1705
Québec G1S 4S3

*(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue
Baillargé - Local à droite en entrant)*

(Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

*Super-rencontre
Le mercredi 13 novembre 2018, 18h00*

Pizza Passion
1450 Boulevard Père-Lelièvre
Québec, G1M 1N9

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

***Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.***

« Prochaine parution – Novembre-Décembre 2019 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre
Le vendredi, 29 novembre, 19h00

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

Région Frontenac/Estrie

Café-rencontre
Le vendredi, 29 novembre 2019, 18h00

Restaurant Le Normandin
269, boul. Frontenac
Thetford

Pour plus de renseignements : 418 335 9522



Historique sommaire
de
l'Hôpital de la Miséricorde
et de
la Crèche Saint-Vincent-de-Paul
des
Sœurs du Bon-Pasteur de Québec



Hôpital de la Miséricorde

Au début du 19^e siècle, Québec était devenu une ville importante, ce qui impliquait qu'elle accueillait son lot de misère et de désordre. Pauvreté et prostitution pullulaient dans les rues de la ville, menant de plus en plus souvent à des situations malheureuses. Les abandons de nouveau-nés se multipliaient, ce qui poussa les autorités du Parlement canadien à faire appel aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui se chargèrent de faire adopter ou de mettre en pension ces petits abandonnés à partir de 1801. Jusqu'en 1845, 1375 enfants bénéficièrent de leur protection.



Vue panoramique de la Ville de Québec, s.d. (Source : Carte postale)

Pourtant, bien que ces enfants aient été recueillis, le problème persistait. Les pauvres filles qui étaient contraintes de se séparer de leur enfant accouchaient le plus souvent dans des conditions difficiles et ne recevaient que peu ou pas de soins. Elles étaient partout considérées comme des brebis égarées et étaient tenues responsables de leur condition.

C'est pour accueillir ces mères célibataires que l'abbé Joseph Auclair, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, et Mgr Pierre-Flavien Turgeon, louèrent en 1852 une maison du faubourg Saint-Jean, à l'angle des rues Saint-Gabriel et Scott. Cet asile porterait le nom d'Hospice Saint-Joseph de la Maternité de Québec et serait confié dès le début à Mlle Marie Métivier, une dame de 40 ans bénéficiant d'une réputation sans tache et d'une grande considération de la part des gens de Québec. Cet humble établissement ne disposant que de peu de ressources, on ne pouvait y accueillir qu'un petit nombre de mères à la fois. C'est pourquoi l'Hospice déménagea en 1855 dans des locaux plus grands au coin des rues Ferland et Couillard. Les enfants qui y naissaient étaient alors envoyés à la crèche tenue par les Sœurs Grises à Montréal ou étaient placés dans des familles. Après leur accouchement, les mères, quant à elles, étaient souvent dirigées vers la Maison Ste-Madeleine des Sœurs du Bon-Pasteur où Mlle Métivier continuait à leur rendre visite.



Mlle Marie Métivier, 1852
(PH-HS-2,6-01)

Néanmoins, les cas de maternités illégitimes continuent de se multiplier et le petit nombre de places disponibles à l'Hospice Saint-Joseph ne suffit pas pour répondre à la demande. Uniquement durant l'année 1870, 22 filles se sont constituées prisonnières pour pouvoir accoucher à la Prison de Québec et 50 autres ont été reçues à l'Hôpital de la Marine. Devant une telle situation, on en vient vite à

la conclusion qu'une nouvelle maternité s'impose. De plus, Mlle Métivier étant alors âgée de 62 ans, il fallait commencer à penser à son remplacement. Des pourparlers s'engagèrent donc avec succès entre l'archevêché de Québec et les Sœurs du Bon-Pasteur afin que celles-ci ouvrent une nouvelle maternité.



Hospice de la Miséricorde de 1874 à 1929
(PH-G-10,65)

En 1874, les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec fondent donc la Maison de la Miséricorde sur la rue Couillard et cela malgré les vives protestations de leur voisinage. Mlle Métivier leur laissait la responsabilité des hospitalisées de la salle commune et se gardait les patientes des chambres privées. Les deux établissements voisins, soit l'Hospice Saint-Joseph et la Maison de la Miséricorde, cohabitèrent donc ainsi pendant deux ans. Toutefois en 1876, Mlle Métivier offre aux religieuses de leur céder son Hospice en échange d'une compensation financière et d'un logement convenable. Cette fusion donnait ainsi naissance à l'Hospice de la Miséricorde. On y accueillait alors des femmes sans distinction de rang, de religion ou de nationalité. Les plus fortunées d'entre elles devaient toutefois payer une petite pension afin d'aider l'œuvre. En 1878, le bâtiment fut agrandi, permettant ainsi à l'Université Laval de donner ses cliniques d'obstétrique à l'Hospice de la Miséricorde.

En 1890, de nouveaux travaux furent faits en vue d'agrandir l'Hospice, mais c'est surtout l'ouverture à proximité de la Maternité d'une crèche qui marquera cette période au Bon-Pasteur de Québec. À partir de 1901, les nouveau-nés, qui étaient en grande partie recueillis par l'Hôpital Sacré-Cœur depuis 1885, passaient directement de l'Hospice de la Miséricorde à l'Hospice des Saints-Anges, lequel déménageait en 1908 sur le Chemin Ste-Foy et prenait le nom de Crèche Saint-Vincent-de-Paul.

Le terrain du Chemin Sainte-Foy étant d'une dimension appréciable et profitant de l'air sain de la campagne, puisque cette partie de Québec était à cette époque un milieu agricole, on commence à songer vers 1925 à y transporter l'Hospice de la Miséricorde. On commence donc en 1927 l'agrandissement de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul et la construction d'une aile pour la Maternité. Cette dernière, qui portera désormais le nom d'Hôpital de la Miséricorde, emménagera donc en 1929 dans des locaux spacieux et modernes et y demeurera jusqu'à sa fermeture. Entre 1874 et 1929, c'est 1945 mères célibataires que les religieuses avaient accueillies.



Hôpital de la Miséricorde dans le complexe de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul sur le Chemin Ste-Foy, 1929-1972
(PH-G-3,39-02)

Les conditions des mères célibataires s'améliorent donc à la Miséricorde, mais dans la société, elles sont toujours considérées comme des parias. Elles sont victimes des préjugés et doivent vivre leur grossesse en secret. Certaines sont rejetées par leur famille et d'autres mentent à leur proches, prétextant un voyage ou un nouvel emploi éloigné, afin d'éviter le même sort. En ce temps-là, on était cruel envers la mère célibataire. On la considérait généralement comme la seule responsable de son infortune. Et comme sa mère, l'enfant illégitime était spolié et faisait l'objet de ragots sa vie durant. Il n'était donc pas étonnant que la très grande majorité de ces mères célibataires choisissent de passer les derniers mois de leur grossesse dans des établissements comme l'Hôpital de la Miséricorde et de confier leur enfant à l'adoption afin que celui-ci puisse bénéficier d'une vie meilleure et de parents aimants.



Salle de couture du 2^e étage, s.d. (Album 09-14)

À l'Hôpital de la Miséricorde, la vie est simple et l'ambiance propice au repos du corps et de l'esprit. Qu'elles soient de la ville ou de la campagne, riches ou pauvres, instruites ou non, on y rencontre des expectantes de tous les milieux. Les filles sont réparties en trois sections. Au 1^{er} étage, on retrouve les protégées qui partagent la salle et le dortoir en commun. Après leur accouchement, elles sont installées au 3^e étage. Elles ont accès à de petits dortoirs, à une salle à manger, à des salles de récréation et de couture. Ces patientes n'ayant pas les moyens de payer pension, elles offrent la plupart du temps leurs services pendant quelques mois à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, que ce soit à la buanderie,

à la cuisine ou au service des bébés. Certaines ont même offert plus de 50 ans de service à la Crèche. C'est dire à quel point elles s'y sentaient bien. Portant la robe bleue et le voile blanc, ces aides laïques étaient appelées les « Marguerites ». À l'étage supérieur, se trouvaient les chambres privées et semi-privées où celles qui disposaient des ressources suffisantes pouvaient se procurer un peu plus de confort, mais surtout garder plus sûrement l'incognito. Toutes les pensionnaires de ce département avaient la figure voilée lorsqu'elles avaient à circuler dans la maison, que ce soit vers la chapelle ou le parloir. Une salle d'accouchement était réservée à leur usage exclusif et elles avaient le privilège de demander le médecin de leur choix.

Le 2^e étage était affecté au service médical. On y retrouvait le bureau et la chambre du médecin en chef ainsi que de son assistant. Un médecin résident et un interne, également logés, étaient de garde jour et nuit afin de répondre aux besoins de toutes les patientes hospitalisées. Un dortoir et une salle étaient destinés aux stagiaires, étudiants en médecine de 4^e année.



Chambre privée au 3^e étage
de l'Hôpital de la Miséricorde, s.d.
(Album 09-17)

En somme, les protégées de la l'Hôpital de la Miséricorde avaient à leur disposition des salles de consultation, de traitement, de stérilisation, d'attente, des laboratoires d'hématologie et de bactériologie, trois salles d'accouchement ainsi que les services de six infirmières diplômées et d'une dizaine d'aides laïques. Un aumônier assurait aussi à celles qui en faisaient la demande les secours de la religion.

Le bon fonctionnement de l'Hôpital était sous la responsabilité de la directrice, assistée de deux autres religieuses. Ses bureaux étaient situés au 1^{er} étage où elle fournissait un accueil bienveillant aux nouvelles venues, préparait les partantes à leur retour dans le monde et recevait celles qui lui demandaient conseil. Sept autres religieuses, qui surveillaient les divers départements, complétaient le personnel.



Salle d'accouchement munie de gradins pour les étudiants en médecine de l'Université Laval, vers 1949. (Album 09-09)



Examen d'une parturiente dans une salle d'isolement du 2^e étage, vers 1949. (Album 09-09)

Après leur admission à l'Hôpital de la Miséricorde, les jeunes filles devaient subir un examen médical complet. Elles revenaient ensuite à la consultation au moins une fois par semaine jusqu'à leur accouchement. Peu importe à quelle époque les mères étaient hospitalisées, elles bénéficiaient toujours de soins médicaux modernes et à la fine pointe de la science. Des soins particuliers étaient prodigués en rapport aux besoins de chacune. Contrairement à une croyance populaire, au moment de l'accouchement, rien n'était épargné pour réduire les souffrances et offrir le plus de confort possible aux patientes. Obstétriciens, anesthésistes, chirurgiens et infirmières diplômées s'affairaient à leur chevet et étaient prêts à faire face aux conditions difficiles. Les mères se savaient donc entre bonnes mains. Des étudiants en médecine de l'Université Laval assistaient aussi à bon nombre d'accouchements et bénéficiaient ainsi d'une expérience pratique très précieuse. Dès sa naissance, l'enfant était conduit à la Crèche où un berceau l'attendait. La convalescence de la mère durait le temps qu'il fallait et dans les meilleures conditions. Certaines retournaient toutefois dans leur famille après quelques jours seulement.

Outre les soins de grande qualité qui y étaient dispensés, l'Hôpital de la Miséricorde pouvait se targuer d'un caractère particulier : la discrétion. Les patientes n'y étaient jamais désignées autrement que par leur numéro d'admission et elles portaient un pseudonyme afin de garder l'anonymat auprès des autres mères célibataires. Aucun visiteur n'était admis au parloir sans s'être identifié et sans le consentement de la personne demandée. Pour faciliter la correspondance, celles qui le souhaitaient pouvaient utiliser leur pseudonyme et même avoir recours à un intermédiaire ou à d'autres expédients afin de brouiller les pistes et de protéger leur honneur et celui de leur famille. La chapelle était divisée de telle sorte que les hospitalisées ne soient pas vues du personnel de la maison. Même les employés de l'établissement avaient ordre de détourner le regard au passage des patientes afin d'éviter d'en reconnaître certaines. La discrétion était telle que deux sœurs d'une même famille y ont séjourné en même temps sans jamais s'en douter.

Il faut aussi savoir qu'au niveau de l'administration, deux dossiers étaient attribués à chaque patiente. L'un, strictement médical, gardait l'anonymat absolu et la titulaire n'y était désignée que par son numéro d'admission. C'est à ce dossier qu'avaient accès le personnel médical et infirmier de l'Hôpital. L'autre, à caractère personnel et social, était plus étoffé et était gardé sous clef au bureau de l'hospitalière. L'accès en était très restreint, mais il pouvait servir à un meilleur suivi des patientes par les assistantes sociales de l'Hôpital après leur accouchement et leur retour dans le monde.



**La directrice, sœur Sainte-Foy (Marie Laberge), à sa table de travail et sœur Saint-Joseph-Henri (Alma Blais), sa secrétaire, vers 1949.
(Album 09-05)**



**Salle familiale des semi-privées au 3^e étage, vers 1949.
(PH-G-3,40-09)**

Pendant les semaines, voire les mois, qui précédaient leur accouchement, les protégées de l'Hôpital de la Miséricorde n'étaient pas confinées, comme certaines personnes aimaient à le laisser croire, à une vie austère de privation et de pénitence. Elles ne venaient pas à la Miséricorde pour être jugées et punies, mais pour y recevoir soutien et compassion. Néanmoins, afin de maintenir un certain ordre, un règlement était imposé aux protégées de la salle commune. L'heure du lever dépendait de l'audition facultative de la messe à 6h30 et les repas étaient pris en commun. Pour celles qui étaient en état de les fournir, l'établissement réclamait environ cinq heures de travaux quotidiens, comme l'entretien de la maison, la

surveillance des enfants de la Crèche, du tricot ou même le ravaudage des bas. Le reste de la journée incluait des leçons de catéchisme, d'hygiène ou de bienséance et les temps libres étaient employés à de la lecture, de la correspondance ou des ouvrages de fantaisie. Les récréations offraient des distractions diverses, allant des jeux, à la radio et même à des séances de vues animées. On accordait aussi à celles qui en faisaient la demande, ou dont la condition médicale l'indiquait, un repos au cours de la journée. Le soir, on pouvait aller se coucher pour la nuit entre 19h30 et 20h30.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1941, l'Hôpital ouvre un département spécial pour les jeunes filles enceintes en service dans l'armée ou employées dans les usines de guerre. Une assistante sociale, Mme Aline Fontaine, aura la responsabilité de ce groupe particulier. C'est ainsi que, quatre ans plus tard, en 1945, un bureau de service social pour les mères célibataires est établi en collaboration avec la Sauvegarde de l'Enfance, dans un local de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul. Outre la réhabilitation des mères, le travail des assistantes sociales consistait aussi à communiquer avec les pères naturels et à les amener à reconnaître leur paternité, ce qui permettait parfois à certaines mères de pouvoir garder leur enfant. Il s'agissait là d'une tâche bien ingrate.

À partir de 1947, en considérant le taux élevé de mortalité chez les mères de familles indigentes et suite à une demande de l'*Assistance maternelle de Québec* et de l'Université Laval, l'Hôpital de la Miséricorde commence à accueillir aussi des femmes mariées. De 1947 à 1952, 525 mères bénéficièrent de ce service.

Évoluant et se modernisant au rythme de son temps, l'Hôpital de la Miséricorde dut donc faire face à un nouveau défi avec l'arrivée, en 1961, du régime provincial d'assurance-hospitalisation. Il serait désormais classé comme hôpital général public, mais il conserverait ses spécialités en obstétrique et en gynécologie et maintiendrait ses volets de recherche et d'enseignement. L'année suivante, en 1962, l'Hôpital passe sous le contrôle de l'État grâce à l'adoption de la Loi sur les hôpitaux, permettant ainsi à l'Hôpital de toucher des subventions et à ses patientes de bénéficier de l'assurance-hospitalisation. Toutefois, ces lois obligeant l'administration à consacrer tous les locaux à l'hospitalisation publique, cela signifiait que les protégées des Sœurs du Bon-Pasteur devaient être transférées ailleurs. Déjà en 1960 on avait transformé les locaux vacants du 4^e étage de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul en trois foyers de 16 places pour y loger les mères célibataires de la salle commune. L'œuvre d'aide aux mères célibataires prend alors le nom de *Centre Marie-Médiatrice*. Quant à eux, le foyer semi-privé et le service social sont relocalisés au rez-de-chaussée de l'Hôpital jusqu'en 1964. À partir de cette date, diverses contraintes incitent le Bon-Pasteur à implanter un système d'hébergement dans des pavillons hors du complexe Crèche-Miséricorde. Le foyer semi-privé ira donc s'installer au 981, rue Murray et portera le nom de *Maison Madame-Roy*. Le Centre Marie-Médiatrice, quant à lui, déménage quelques temps plus tard au 1159, chemin Sainte-Foy et sera ensuite fusionné à la



Chambre privée réservée à l'Assistance maternelle de Québec et à des femmes mariées de milieux défavorisés, 1947-1952. (Album 09-45)

Sauvegarde de l'Enfance afin de constituer le Service social aux parents non mariés. En 1970, le Bon-Pasteur demande l'incorporation de l'œuvre des mères célibataires sous le nom de *La Clairière de Québec*. Créé le 24 août 1970, ce nouvel organisme demeure sous le patronage du Bon-Pasteur, mais est administré par un conseil mixte composé de religieuses et de représentants laïques choisis par le ministère des Affaires sociales. Les bénéficiaires du Centre Marie-Médiatrice seront donc relogées dans de nouveaux pavillons et, au fil des ans, La Clairière étend ses services aux femmes en difficulté et aux enfants. Le Bon-Pasteur s'impliqua activement dans cette œuvre jusqu'en 1994, mais elle ne relève plus aujourd'hui que du ministère des Affaires sociales.

Bien que réputé pour ses services gynécologique et obstétrique, l'Hôpital de la Miséricorde se voit annoncer le 15 septembre 1972 par le ministère des Affaires sociales qu'il figure sur la liste des établissements non rentables en raison de son nombre limité de lits et qu'il devra cesser ses activités à la fin de l'année 1972.

C'est ainsi que, de son ouverture en 1874 jusqu'à sa fermeture à la fin décembre 1972, l'Hôpital de la Miséricorde avait enregistré 46 122 admissions et 36 780 accouchements.



Hôpital de la Miséricorde, 1929-1972
(PHG-3,39-01)

Crèche Saint-Vincent-de-Paul

De la fondation jusqu'à 1929

Au début du 19^e siècle, lorsqu'on ne pouvait s'occuper d'un bébé, il était fréquent qu'il soit exposé. On le portait à la tour Martello et on sonnait le tocsin. Ainsi, ceux qui désiraient adopter un petit délaissé se rendaient sur place et prenaient l'enfant. Toutefois, aucune institution existante ne pouvait pourvoir aux besoins de tant d'enfants dans la région de Québec à cette époque. Le phénomène grandissant des maternités illégitimes ne faisait qu'amener de l'eau au moulin et il devenait de plus en plus difficile de trouver des places pour les enfants issus de cette triste réalité.



Tour Martello, s.d.
(Source : Carte postale ancienne)

Ainsi, les enfants nés de mères célibataires ayant trouvé refuge à l'Hospice Saint-Joseph de la Maternité de Québec à partir de 1852 étaient transportés chez les Sœurs Grises de Montréal. Même après que les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec aient accepté de prendre le relais de Mlle Marie Métivier en se joignant à son œuvre et en fondant la Maison de la Miséricorde en 1874, on continua de faire porter les nouveau-nés dans des petits paniers par une femme de confiance jusqu'à la crèche des Sœurs Grises de Montréal. Ces nombreux voyages en bateau ou en train occasionnant maints inconvénients, une autre solution devait être envisagée. Trois ans plus tard, en 1877, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec acceptait de recevoir ces enfants. Malheureusement, la pauvreté imposant des limites à l'hospitalité, les religieuses ne pouvaient se charger indéfiniment de tous les enfants qui leur étaient confiés. Afin de leur venir en aide, le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau pensa les décharger des enfants provenant de l'Hospice de la Miséricorde. Il proposa donc en 1896 aux Sœurs du Bon-Pasteur d'ajouter un complément à leur Maternité par l'établissement d'une crèche. L'idée avait germé mais elle était alors irréalisable. Des représentantes du Bon-Pasteur allèrent visiter les crèches de Montréal et de New York afin d'en étudier le fonctionnement, mais ce n'est que cinq ans plus tard, après de nouvelles demandes de Mgr Louis-Nazaire Bégin, que le Bon-Pasteur se dotait d'une crèche pour accueillir les enfants de l'Hospice de la Miséricorde. Ayant recueilli et secouru la mère, il appartenait au Bon-Pasteur de pourvoir à son enfant.



Première crèche à la Maison-Mère, 1901-1902.
(PH-G-10,22-01)

Le 2 septembre 1901, le Bon-Pasteur ouvrait donc sa première crèche au rez-de-chaussée de sa Maison-Mère. Ces locaux se révélèrent rapidement inappropriés pour héberger la Crèche. On fit donc l'acquisition, dès la fin du mois, de deux maisons situées près de l'Hospice de la Miséricorde afin d'y transférer l'œuvre de la Crèche. 100 bébés furent donc transportés dans la



**Maison des Saints-Anges sur
la rue Ferland, 1902-1908.
(Album 21b-20)**

maison de la rue Ferland le 3 juin 1902. La Maison des Saints-Anges, comme on l'appelait alors, était mieux située par rapport à la Maternité, mais ses locaux vite surpeuplés ne pourraient convenir indéfiniment à l'œuvre de la Crèche.

Dès 1901, c'est Mère Saint-Vincent-de-Paul, seconde de la fondatrice du Bon-Pasteur de Québec, qui prit la direction de la Crèche. Elle participa ardemment aux soins des tout-petits avec l'aide de quelques religieuses. Elles furent d'abord assistées dans leur labeur par de jeunes filles de l'Asile Sainte-Madeleine et ensuite par celles de l'Hospice de la Miséricorde. Des dames charitables, aussi distinguées par leur esprit chrétien que par leur position sociale, se firent même un devoir de venir initier à la puériculture le personnel préposé aux soins des enfants. Quant aux services médicaux, ils étaient assurés gratuitement par le Dr Albert Marois. Dès ses débuts, le bon fonctionnement de la Crèche fut donc tributaire de la charité privée ainsi que d'une collaboration étroite entre laïcs et religieuses. Néanmoins, malgré tous les efforts fournis, le personnel de la Crèche était chaque jour confronté au spectre de la mortalité infantile. Les enfants, souvent dotés d'une santé fragile dès la naissance, étaient placés dans des locaux exigus qui devenaient rapidement des foyers de contagion. De plus, le Bon-Pasteur ne disposait pas de moyens suffisants pour engager du personnel spécialisé en puériculture et en pédiatrie. Que de vies furent fauchées par manque de ressources !



**Mère Saint-Vincent-de-Paul
(Marie-Anne Angers), 1827-1907.
(PH-SRS-02-01)**



**Dr René Fortier,
chef de la clinique de pédiatrie,
1905-1929. (Album 21a-16)**

C'est pourquoi, le 4 février 1905, la Crèche accueillait comme un sauveur le Dr René Fortier, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval. Il revenait alors de Paris où il était allé se spécialiser en pédiatrie. Le recteur de l'Université Laval ayant obtenu de la Crèche l'autorisation d'y tenir des cliniques pour l'enseignement des étudiants en médecine, ces cliniques débutèrent donc en mars 1905 et se poursuivirent sous la direction du docteur Fortier, dont la bienveillance et l'intérêt furent constants à l'égard des petits déshérités de la Crèche. Il donna près de 25 ans de services gratuits à la Crèche.

Malgré toute la bonne volonté et le travail assidu du personnel bénévole de la Crèche, l'institution devait tout de même disposer de moyens suffisants pour voir au bien-être de ses pensionnaires. Les adultes s'accommodaient de l'indigence qui régnait à la Crèche depuis sa fondation, mais on ne pouvait en espérer autant de la santé des enfants. Les maigres subsides octroyés par le gouvernement provincial étant nettement insuffisants, on devait constamment faire appel à la charité privée. Les responsables de l'œuvre devaient rivaliser d'ingéniosité afin de

trouver les ressources nécessaires au fonctionnement de la Crèche. En 1903, l'un de ses appels conduisit à une réunion de dames charitables qui prirent l'initiative d'un ouvroir à domicile visant à fournir des vêtements et autres effets aux enfants de la Crèche. En 1905 était aussi fondé un groupe de Dames patronnesses dédiées à l'œuvre. Elles organisèrent maintes collectes de toutes sortes, régulières et ponctuelles, qui permirent à la Crèche de pourvoir à l'essentiel pendant de nombreuses années.

Même si la charité privée permettait aux tout-petits de survivre à la Crèche de la rue Ferland, les religieuses du Bon-Pasteur rêvaient d'installer leurs protégés dans un foyer plus spacieux et dans un environnement plus salubre. La Providence répondit à leurs prières en 1905 lorsque Louis-Ferland pour la première fois. Il fut si touché par la détresse et la pauvreté qu'il y rencontra qu'il se donna comme mission personnelle de fonder une nouvelle crèche. Peu de temps après, il annonçait à Mère Saint-Vincent-de-Paul qu'il avait fait l'acquisition d'une propriété et d'un très grand terrain sur le Chemin Sainte-Foy afin d'y installer la Crèche. Cette propriété était donc cédée au Bon-Pasteur en 1907 et on y entreprit immédiatement les travaux appropriés aux besoins de l'œuvre. Cette démonstration de charité valut à M. Robitaille de se voir décerné le titre de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand par le Saint-Siège en 1908. Une page allait être tournée dans l'histoire de la Crèche.



Louis-Adolphe Robitaille,
1830-1918 (PH-G-10,10-03)

Le 6 juillet 1908, les 125 protégés de la Crèche émigrent dans les nouveaux locaux situés sur le Chemin Sainte-Foy. L'institution prit alors le nom *d'Hospice Saint-Vincent-de-Paul* en l'honneur de sa première directrice. Victime d'un important revers de fortune, le Chevalier Robitaille ne put fournir l'assistance à laquelle s'attendait le Bon-Pasteur, ce qui obligea donc la congrégation à assumer elle-même des frais inattendus. La pauvreté qu'on croyait avoir semée sur la rue Ferland reprenait rapidement du terrain. On avait cru régler le problème de la surpopulation, mais on dénonce déjà l'encombrement moins d'une année après l'arrivée dans les nouveaux locaux. En mai 1909, on compte 107 bébés sur les deux étages de la Crèche. Le problème s'aggrave jusqu'en 1915, où on atteint le nombre de 181 enfants, tous logés dans un espace que les médecins estiment pouvoir contenir entre 60



Hospice Saint-Vincent-de-Paul, 1908. (PH-G-10,1-01)

et 70 enfants. Il n'y a alors aucun espace libre dans le bâtiment et on doit placer trois bébés par lit. La mortalité infantile atteint des sommets et les forces viennent à manquer au personnel laïque et religieux. Malgré les dettes qui s'accroissent, un agrandissement s'impose.

On invita les représentants de la ville et du gouvernement provincial à venir constater par eux-mêmes les besoins flagrants de la Crèche, mais les quelques personnes qui répondirent à l'appel ne purent assurer qu'une très faible augmentation de l'aide très insuffisante déjà accordée à l'œuvre.

Encore une fois, c'est la charité privée qui financera la nouvelle construction entreprise en 1915, que ce soit par le biais de la commandite de Berceaux, de dons substantiels ou d'initiatives des Dames patronnesses. Le nouveau bâtiment était inauguré par les 300 enfants de l'œuvre en 1916 et porterait désormais le nom de *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*.



Crèche Saint-Vincent-de-Paul, 1916. (PH-M-7,22-02)

Cet agrandissement réussit à faire diminuer légèrement la mortalité infantile, mais la saison estivale continuait de faire de nombreuses victimes à la Crèche et l'absence d'un pavillon d'isolement pour les malades contagieux aggravait la situation. Le taux de mortalité connu cependant une baisse importante après l'achat d'un pasteurisateur de lait en juin 1921. Bien que disposant de plus d'espace, les privations de toutes sortes ne cessèrent pas à la Crèche. On manquait de tout, même de charbon pour se chauffer en plein cœur de l'hiver. Encore une fois la charité privée viendra à la rescousse de l'œuvre. En 1917, on met sur pied l'*Ouvroir Notre-Dame-de-Pitié* lorsque plus de 60 dames et demoiselles se réunissent à la Maison-Mère du Bon-Pasteur pour y mettre en commun leurs talents de couturières. Dès sa première année d'existence, l'Ouvroir fournit plus de 2000 articles de lingerie pour les enfants de la Crèche. L'Institution reçoit aussi de précieux dons de plusieurs commerçants de la région, que ce soit des étoffes, des vivres ou du charbon. Les quêtes se poursuivent un peu partout et *l'Oeuvre des Berceaux* s'étend à plusieurs paroisses qui répondent généreusement aux besoins pressants de la Crèche.

Le nombre de naissances illégitimes étant loin de régresser et la Maternité de la rue Couillard ne suffisant plus à la demande, on songe à transférer les mères célibataires à proximité de la Crèche. En 1927, on commence la construction de deux nouvelles ailes au bâtiment du Chemin Sainte-Foy : l'une hébergera les enfants de la Crèche et la seconde l'*Hôpital de la Miséricorde*. Inaugurée en 1929, cette construction à l'épreuve du feu a été dotée d'équipements médicaux modernes, de laboratoires, de cliniques, de solariums, d'une ventilation spéciale et de tout l'équipement spécialisé nécessaire au soin des enfants. Cet agrandissement permettait dorénavant l'hospitalisation de 640 enfants. Toutefois, dès l'automne de la même année, la population infantine fit un bon de 496 à 693 en raison de l'arrivée



Complexe de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, 1929. (PH-G-10,3-03)

massive des enfants reçus auparavant à Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, lequel venait de fermer ses portes aux enfants trouvés. Débute alors l'âge d'or de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul...

La vie à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul

Afin de mieux comprendre comment se passait la vie quotidienne à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul nous vous proposons maintenant une visite des divers départements de l'établissement. Bien entendu, l'œuvre a connu une évolution constante entre 1929 et 1972, que ce soit du point de vue de la science ou du personnel, mais la vie quotidienne de ses pensionnaires reposait tout de même sur une certaine routine. Les besoins des jeunes enfants d'alors étaient les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

La Crèche comprenait quatre départements superposés. À l'étage supérieur, la salle « Quatre » était habitée par les enfants de dix mois à deux ans. Ce sont ceux qu'on appelait les « Grands ». Il fallait les voir se rendre en contingent au réfectoire trois fois par jour, les uns à pied et les autres en voiturette...

Un étage plus bas, au troisième, on logeait les bébés de quatre à dix mois. Tous mangeaient à la cuillère, même si plusieurs préféraient la tétine et ne se gênaient pas pour manifester leur antipathie prononcée envers l'ustensile.

Au deuxième étage, on rencontrait les plus jeunes, depuis le nouveau-né jusqu'au poupon de quatre mois. Mais passons vite ! Nous y reviendrons.

C'est au rez-de-chaussée qu'habitaient les plus âgés, afin de pouvoir sortir fréquemment. En effet, à l'extrémité est de la Crèche s'étendait une cour spéciale pour les enfants. Ceux-ci y disposaient de balançoires diverses, de parcs, de glissoires, de tricycles, de voiturettes et de pelles. S'y trouvait aussi un grand kiosque où on leur servait la collation durant la belle saison. En 1967, on construisit même un pavillon muni d'une grande piscine afin qu'ils puissent s'y ébattre. L'hiver, le terrain de jeu s'élargissait. Glissade et pelletage de neige étaient au programme. Plusieurs fréquentaient déjà le jardin d'enfance où ils apprenaient à prier, à parler, à s'habiller, à se moucher... En somme, ce petit monde s'exerçait à la vie. On les emmenait en excursion sur la ferme où la religieuse en charge leur apprenait le nom des animaux, leur utilité, comment distinguer leurs cris. Ils visitaient les jardins, prenaient



**Bonnes poussant des chariots remplis d'enfants, 1932.
(PH-G-10,28-12)**



**Enfants s'amusant sur le carrousel poussé par
une bonne et une religieuse, s.d.
(D-10,09-171)**

connaissance des divers légumes et y goûtaient, cueillaient des fleurs qu'ils apprenaient ensuite à nommer... Lorsque les enfants avaient atteint un certain âge, on les dirigeait à l'École Maternelle de Neuville afin qu'ils puissent y poursuivre leur cheminement physique et moral. Il arrivait toutefois que certains soient envoyés dans des institutions spécialisées, lorsque leur développement intellectuel l'imposait.



Cuisine de la Crèche, vers 1940. (D-10,09-24)

Au sous-sol, on arrivait à la cuisine des enfants. Le personnel s'y activait autour des chaudrons à vapeur. C'est d'ici que les 400 bébés des premier, troisième et quatrième étages recevaient la soupe, la viande et les desserts qui bâtissaient les santés robustes. Il en sortait en moyenne 1450 repas complets à chaque jour.

Continuons notre excursion. Longeant un long corridor, nous avons, de chaque côté, les réfectoires des bonnes, des étudiantes, des employés, des religieuses et enfin, la cuisine générale. Trois fois par jour,

par toutes les portes, sortaient huit chariots chargés d'aliments chauds ou froids pour les quatre cents adultes, tant religieuses que médecins, infirmières, malades, pensionnaires, étudiantes, bonnes, aides, employés. Tous attendaient de la cuisine centrale l'énergie nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Jamais de congé pour les « cordons bleus » ! Bien plus, les jours de fêtes leur fournissaient un surcroît de travail; car alors, au menu ordinaire s'ajoutaient quelques plats enjolivés et harmonisés au ton du jour.

De ce pas, continuons jusqu'à la buanderie. Encore un endroit de grand dévouement ! Cinq hommes et neuf filles s'y activaient sous la surveillance d'une religieuse. Des monceaux de linge y arrivaient chaque jour pour y subir blanchissage et calandrage. Chaque enfant possédait sa propre lingerie marquée afin d'éviter la contagion. Tout devait retourner avant la nuit aux départements respectifs, tant de l'Hôpital de la Miséricorde que de la Crèche. Il en était ainsi du lundi matin au samedi soir. En complément, une religieuse et quatre filles s'employaient à la repasserie, debout à longueur de semaine, sur trois presses et au fer, à repasser le linge qui nécessitait un traitement plus soigné.



Buanderie de la Crèche, s.d. (Album 21a-11)

La lingerie des enfants était un autre office important où se faisait la couture et le raccommodage. C'est par centaines que s'y confectionnaient draps, laizes, couvre-pieds, fourreaux de matelas, linges à vaisselle, essuie-mains, sacs à linge, etc... Mine de rien, 600 sacs en usage régulier exigeaient une réparation de 150 à 175 chaque semaine. Pendant nombre d'années, ces sacs ont été faits de coupons de tissus variés. S'imagine-t-on le temps consacré à l'agencement de ces multiples couleurs, afin de présenter un travail convenable ? Un autre détail d'apparence insignifiante, mais qui réclamait une ouvrière à longueur de semaine, était la réparation des ganses en coutil de vieux matelas, des galons, des boutons et des boutonnières. La première partie de la semaine était consacrée à la confection du neuf, et la seconde, à la réparation du linge rentrant du blanchissage. La lingerie renvoyait aux quatre départements : habits, salopettes, robes, chemises, bonnets, draps et piqués, en nombre variant de 100 à



Lingerie des enfants, s.d. (Album 21a-13)

200 pour chaque article. Faire durer, ne rien gaspiller, offrir du propre avec du vieux, était un problème qui prenait plus de temps que ne saurait l'imaginer ceux qui n'ont pas l'expérience de ce travail fastidieux et monotone. Pendant quinze ans, on dut endosser, en surplus, la confection à la main des milliers de boutonnières des robes, salopettes et habits faits par les dames de l'Ouvroir. Et jusqu'en 1941, le taillage des articles de confection par ces dames charitables se faisait encore à ce même office.

On s'activait aussi à la couture au vestiaire des partants et à la lingerie des bonnes. Au vestiaire des partants, on habillait tout de neuf les enfants de un à cinq ans placés en adoption. Sœur Saint-Célestin, tenait un inventaire de vêtements qu'elle distribuait généreusement chaque fois qu'un enfant devait quitter la Crèche : coiffures et chaussures, gants et foulards, manteaux et robes, paletots et habits, gilets et chandails, mitaines et bas, et toute la liste des sous-vêtements y passe. Il entrait à cet office quelques articles confectionnés par des couturières ou tricoteuses bénévoles, mais Sœur Saint-Célestin faisait, sa large part. C'est par milliers que sont sorties de son atelier les pièces de vêtements fabriquées de neuf, de vieux, même d'échantillons reçus de quelques marchands de gros de Québec ou des manufacturiers de Saint-Romuald et de Saint-Georges de Beauce.

La lingerie des bonnes, quant à elle, fournissait vêtements et sous-vêtements aux bonnes et aux aides. Robes vertes ou bleues s'alignaient dans les armoires de Sœur Saint-Fernand au nombre de quatre à cinq cents et l'équivalent en sous-vêtements s'empilait dans un ordre parfait. Le neuf et le moins neuf étaient du domaine de cet office. Chaque semaine, les bonnes comme les aides recevaient chacune la

rechange requise bien réparée ou remplacée. Entretien est un mot qui signifiait bien des exigences : continuellement repriser, rapiécer, refaire, autant de fois que l'article restait convenable à porter. Tenir un personnel d'une centaine d'adultes dans une mise toujours correcte supposait une officière persévérante, habile et soigneuse.

Voyons maintenant ce que comprenait une journée à l'œuvre auprès des enfants. Retournons chez les nouveau-nés. Leur soin nécessitait de multiples attentions. À 7h du matin, la journée commençait au pied de l'autel et se continuait auprès des tout-petits, pures images de l'Enfant-Dieu qui regardait comme fait à Lui-même ce qui était fait au moindre de ces pauvrets. Chacune avait sa part bien déterminée et tout marchait rondement.



Lingerie des bonnes , s.d. (Album 21a-15)



Sœur à la biberonnerie, s.d. (D-2,4-04)

refroidissements pouvaient apporter toutes sortes de complications, tant du côté des oreilles que de la gorge et des voies respiratoires. L'enfant, bien lavé, était asséché, poudré et pesé chaque jour; son poids était noté sur une fiche à cet effet. Enfin, on l'habillait et on le remettait dans son lit. Si c'était dimanche ou jour de fête, ou si l'on prévoyait une visite extraordinaire, le bébé était mis en toilette. En attendant son biberon, il caressait un jouet, suivait du regard sa gardienne, s'examinait les mains, exécutait des vocalises, selon qu'il était ou non de belle humeur.

Au laboratoire, on se mettait à la stérilisation du matériel nécessaire à l'embouteillage du lait : 1700 bouteilles y passaient chaque jour. Il fallait se hâter, car le premier repas devait être servi à 9h, et 200 poupons attendaient leur ration. Tandis que les unes s'activaient au stérilisateur, les autres s'occupaient des soins du ménage. Des groupes procédaient à la toilette des bébés avec précaution, usant d'un savon spécial. Le bain jouait un rôle d'une importance capitale pour la santé de l'enfant. Aussi, la technique en était-elle scrupuleusement observée.

Attention d'abord, aux courants d'air ! Car les



Salle des bains, 1930. (PH-G-10,8-02)



**Sœur Ste-Anne (Jeanne d'Arc Rousseau)
et une garde-bébé pesant un enfant, s.d.
(PH-G-10,21-01)**

À 9h, les bébés dégustaient leur bouteille de lait avec avidité. À leurs cris affamés avait succédé le calme. Ils étaient ensuite remis au sec et reposaient tranquillement. Avant l'arrivée des médecins, on inspectait les dortoirs, on examinait les cartes de pesée, on les comparait avec celles de la veille, on s'enquerrait des anomalies que pouvaient présenter les enfants, afin de consulter, s'il y avait lieu, le médecin à leur sujet. Les gardiennes s'occupaient de la lingerie; il fallait pourvoir à la réserve de couches pour tout ce petit monde, environ 2000 par vingt-quatre heures, rien que sur cet étage; il fallait aussi placer en ligne, sur les tablettes étiquetées, robes, jaquettes, chemises, etc...



**Salle de pliage au 3e étage, s.d.
(PH-G-10,28f-05)**

Venait ensuite l'heure de la consultation médicale. Tous les jours, les enfants malades ou montrant quelques symptômes étaient présentés au médecin, qui prescrivait régime, soins ou médicaments. Tout était scrupuleusement noté et la prescription était remplie sans délai. Ainsi, sérums, vaccins, injections stimulantes ou nutritives étaient aussitôt administrées. À midi, après avoir été mis au sec, les enfants recevaient leur second repas; à 15h, la collation; à 18h, le souper; à 21h, minuit et 6h du matin, il fallait recommencer le même travail avec le même soin. Les troubles digestifs étaient notés attentivement afin de faire au régime les corrections qui s'imposaient. Il fallait agir promptement et sûrement, car le moindre retard pouvait être suivi d'une chute désastreuse de poids et même d'un éclat maladif excessivement difficile à corriger.



**Baptême collectif célébré par Mgr Edgar LeMay,
s.d. (PH-G-10,28f-13)**

À 16h30, les derniers-nés étaient portés au baptême. Les porteuses remplissaient aussi la fonction de marraines. Lorsqu'un nouveau-né était en danger, il était immédiatement baptisé et même confirmé.

Une vigilance consciencieuse entoure l'orphelin la nuit comme le jour grâce à l'emploi des veilleuses, qui, de 21h à 6h du matin, assumaient la surveillance et assuraient les soins aux enfants des quatre départements.

Le personnel dévoué de la Crèche

Pour veiller au bien-être des enfants de la Crèche, il était indispensable de disposer d'un personnel attentif et consciencieux. Heureusement, s'il est une chose dont la Crèche n'a jamais manqué, c'est bien de dévouement.

Dès la fondation de l'œuvre en 1901, les religieuses du Bon-Pasteur firent don de leur personne, de leur temps et de leur dévouement au service de l'enfance malheureuse. Elles s'efforcèrent toujours de combler une absence par leurs gestes maternels. Toutefois, elles n'avaient d'autres choix que de s'adjoindre l'aide de laïques pour parvenir à gérer les besoins de toute la population infantine qui leur était confiée. Les filles de l'Hospice de la Miséricorde furent donc mises à contribution rapidement. Certaines de celles qui devaient offrir quelques mois de service à la Crèche afin de couvrir les frais de leur séjour à la Maternité décidèrent même de former une association, en 1905, afin de se vouer aux tout-petits pour une période plus longue. Celles-là portaient le nom de *Marguerites du Sacré-Cœur*. Toutefois, au quotidien, associées ou non, elles portaient le titre de « bonnes ». Et c'est leur dévouement obscur et leur labeur constant qui assurèrent à la Crèche la main-d'œuvre indispensable sans laquelle elle n'aurait pu subsister. Elles étaient soutenues par le zèle et la bonté des religieuses qui s'activaient dans l'ombre à maintenir en mouvement les rouages d'une entreprise humainement impossible.



**Une Marguerite, ou bonne, s.d.
(D-10,09-58)**

En 1905, l'arrivée à la Crèche du Dr René Fortier, spécialisé en pédiatrie, et des cliniques tenues par les étudiants de l'Université Laval annonçait une nouvelle ère dans la qualité des soins dispensés aux protégés de l'œuvre. Dès lors, les enfants bénéficièrent régulièrement des cours pratiques de pédiatrie



**Les docteurs Painchaud, Jobin et Lapointe, s.d.
(Source: Mme Marie Lapointe, fille du Dr Lapointe)**

sous la direction du bon Dr Fortier, qui demeura chef de clinique jusqu'en 1929. Pour la protection de l'enfant, ce dernier prohiba, à l'automne de 1924, l'entrée des visiteurs dans les dortoirs. Cette sage mesure fut adoptée définitivement. Quelquefois, avec obligeance, il accompagnait d'importants groupes de visiteurs et savait fournir d'intéressantes explications éveillant l'admiration des uns et la sympathie des autres. Au début de mars 1926, il donna à la Crèche des cours de

puériculture aux gardes-malades de l'Hôpital Saint-Michel-Archange. Douze de nos plus anciennes bonnes les suivirent avec succès et reçurent de la main du professeur bénévole, un certificat signé. En juillet 1927, treize bonnes avaient l'honneur d'une mention publique, puisque le Dr Fortier voulut, cette année-là, donner un cachet de solennité à cette distribution des certificats, afin de montrer l'importance qu'il y attachait et d'inculquer dans l'esprit de son modeste auditoire la nécessité de suivre des cours de puériculture. Après son décès en 1929, d'autres médecins tout aussi dévoués lui succédèrent. Qu'il s'agisse des Drs Albert Jobin, Donat Lapointe, Euclide Dechêne, Jacques Boulanger ou Antoine Larue, tous influencèrent l'œuvre de la Crèche par leur humanité et leur compétence.



L'abbé Edgar LeMay célébrant un baptême, s.d.
(Album 21a-06)

Le 19 août 1927, un autre personnage marquant faisait son entrée dans l'institution : l'abbé Edgar LeMay. Fils du poète Pamphile LeMay, il devenait le premier aumônier résident de la Crèche. Il imprima sa marque si profondément dans le cœur de l'œuvre qu'à la fermeture de la Crèche, le bâtiment fut rebaptisé en son nom. Non seulement sut-il gagner la confiance des religieuses et des bonnes, mais il baptisa aussi plus de 20 000 des enfants de la Crèche entre 1927 et 1961, année de son décès.

En avril 1948, la Crèche faisait un grand pas vers le progrès et réalisait le rêve du défunt Dr Fortier et de ses successeurs en fondant l'École de Puériculture. L'école se proposait d'entraîner un personnel spécialisé au soin des enfants, afin d'assurer le confort des petits protégés de la Crèche, et de préparer ses étudiantes à leur rôle éventuel de futures mamans. Après un cours pratique de 18 mois auprès des enfants de la Crèche, un diplôme de garde-bébés leur permettait d'exercer leur profession à domicile ou dans les hôpitaux. Le personnel enseignant, soit une infirmière, quatre médecins et trois prêtres, dispensaient à leurs classes des notions étendues sur la morale, le dogme, l'orientation, l'anatomie, la physiologie, l'hygiène générale, la psychologie et les techniques de soin. Le programme était exigeant mais fructueux, car l'arrivée des gardes-bébés à la Crèche fut rapidement suivie d'une baisse significative de la mortalité infantile. L'importance de l'École prit une telle ampleur qu'on fit construire une nouvelle aile à la Crèche en 1953 afin de pouvoir y loger les étudiantes et une nouvelle chapelle. L'École de puériculture devait toutefois fermer ses portes en 1971 à cause de l'intégration, dans les CÉGEP, de cette discipline. Néanmoins les services des 1318 gardes-bébés ayant été formées à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul furent toujours particulièrement bien accueillis dans les hôpitaux de la province.



Étudiantes en puériculture supervisée par
Sœur Ste-Anne (Jeanne d'Arc Rousseau), s.d.
(D-10,09-148)

Le placement des enfants

Bien que le personnel laïque et religieux de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul ait accompli de véritables merveilles dans les soins qu'il prodiguait aux protégés de l'œuvre, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agissait que d'une mesure temporaire. Il fallait trouver de bons foyers prêts à accueillir chez eux les enfants de l'œuvre. Ce n'est qu'en grandissant dans un milieu familial que les enfants arrivaient à se développer pleinement. Toutefois, réussir à trouver suffisamment de foyers pour accueillir les enfants de la Crèche s'avéra dès le départ un défi considérable.

Dès ses débuts, l'œuvre bénéficia de l'appui des journaux. Des journalistes s'appliquaient de temps à autres à faire connaître les besoins de la Crèche au grand public. Pourtant, bien que cette presse favorable attirait à l'institution de nombreux dons, les parents adoptifs potentiels se faisaient rares.

En 1908, Sœur Sainte-Clémence entreprenait à travers la province de longs et pénibles voyages à la recherche de parents chrétiens capables de compatir au triste sort des enfants délaissés. Elle profitait aussi de ses voyages pour s'assurer que les enfants placés auparavant se trouvaient toujours dans des conditions convenables, tant au point de vue moral que matériel. Mais malgré toute sa bonne volonté, elle ne trouvait pas assez de foyers prêts à s'engager. Il faudrait une véritable campagne de propagande pour toucher suffisamment de gens.

C'est ainsi qu'en 1922 on faisait appel à la bienveillance et aux talents littéraires de l'abbé Victorin Germain. Il avait l'art de toucher les cœurs. Les quelques annonces et articles qu'il publia se répercutèrent immédiatement sur le taux de placement des enfants de la Crèche. C'est pourquoi, après plusieurs années de demandes répétées, on assigna l'abbé



L'abbé Victorin Germain à son bureau de la *Sauvegarde de l'Enfance* et sœur Ste-Alix, sa secrétaire, vers 1950. (Album 21b-12)

Germain à la propagande de la Crèche. Il se vit donc confié la direction du *Service des Adoptions* en 1930 et, tout de suite, le rayonnement de sa propagande s'étendit de façon considérable et le nombre des adoptions fut décuplé. Non seulement émouvait-il les parents adoptifs, mais l'abbé Germain se faisait aussi un devoir d'aller conduire lui-même les poupons dans leur nouvelle famille, et cela aussi loin qu'en Gaspésie.

L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, LUNDI, 20 NOVEMBRE 1944



VINGT-SIX BEBES FONT UN VOYAGE EN AVION

● Vingt-six bébés, âgés d'un à cinq mois, ont été transportés par avion, ces jours derniers, de Québec à Chicoutimi. Ils ont fait le voyage à bord d'un appareil des Quebec Airways, une filiale des services aériens du Pacifique Canadien. Accompagnés de deux religieuses, ces nourrissons ont été transférés de la Crèche St-Vincent de Paul, Québec, à Chicoutimi, où les demandes d'adoption sont très nombreuses. Il y avait 31 passagers à bord de l'avion qui en transporte habituellement une dizaine. Cependant, le poids total des voyageurs était moindre que d'habitude, chaque nourrisson ne pesant pas plus de dix livres. (Photo C. P. R.)

L'abbé Victorin Germain, accompagné de religieuses et de travailleuses sociales, va conduire des bébés dans leurs nouvelles familles à Chicoutimi, 1944. (PH-G-10,28-29)

En 1942, le ministère de la Santé pressa l'abbé Germain d'organiser une société d'adoption autonome de la Crèche. C'est ainsi que devait naître en mai 1943 la *Sauvegarde de l'Enfance*. Comme cette nouvelle société n'avait aucune propriété, son siège social demeura à la Crèche jusqu'à son déménagement au 43, rue d'Auteuil en 1949. Comme le faisait avant elle le Service des Adoptions de la Crèche, la Sauvegarde de l'Enfance se vouait à trouver des parents adoptifs, mais aussi à s'assurer du bien-être des enfants après leur placement. Des assistantes sociales s'y dévouèrent jusqu'en 1972, moment auquel elle devint, avec d'autres organismes, le Centre de services sociaux de Québec.

Quant à lui, Mgr Victorin Germain poursuivit son œuvre en faveur de la Crèche jusqu'à son décès en juin 1964. C'est avec une reconnaissance infinie qu'on lui attribuait, directement ou indirectement, plus de 20 555 adoptions.



Enfants cueillant des fleurs devant la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, vers 1955. (D-10,09-168)

La fermeture de la Crèche

Comme ailleurs dans le monde, le Québec a connu pendant les années 1960 de grandes mutations sociales. La libéralisation des mœurs amenant une tolérance nouvelle envers les mères célibataires, le nombre d'enfants confiés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul se mit à chuter. Pour la première fois, les demandes d'adoption dépassaient le nombre de pupilles disponibles. Il s'agissait d'une bonne chose pour les protégés de l'œuvre, mais cela annonçait la fin proche de cette dernière.

Avec le temps, ce qui représentait encore des installations ultramodernes à une époque pas si lointaine commençait à être désuet. Le ministère des Affaires sociales refusant d'injecter les fonds nécessaires à la réfection des locaux, il devient de plus en plus difficile pour l'œuvre de suivre les progrès de la technologie moderne. En octobre 1969, après 21 ans de loyaux services, le Dr Antoine Larue, quitta la Crèche pour accepter le poste de chef du service de pédiatrie de l'Hôpital Saint-

Sacrement. Le 30 mai 1970, les employés de l'œuvre entraient en grève. Leur retour au travail, le 21 août suivant, ne mis pas un terme aux problèmes de l'institution puisque ce sont les médecins spécialistes qui entrèrent en grève, à leur tour, le 8 octobre de la même année. Avec la fermeture de l'École de Puériculture, en 1971, on entendait sonner le glas pour la Crèche Saint-Vincent-de-Paul.

Le 27 décembre 1972, les 18 derniers enfants hébergés à la Crèche partaient pour le Mont d'Youville et marquaient ainsi la fermeture officielle de l'institution. 71 années durant, les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec et leur personnel avaient mis leur dévouement au service de la mère et de l'enfant. Ensemble, ils auront secouru 38 672 enfants et facilité 26 276 adoptions.

En 1973, le bâtiment qui avait abrité l'Hôpital de la Miséricorde, la Crèche Saint-Vincent-de-Paul et l'École de Puériculture devint la Résidence Mgr-LeMay et hébergea des religieuses âgées de la Congrégation ainsi que les dernières bonnes à la retraite. Le 30 juin 2008, la résidence était cédée à un promoteur immobilier en vue d'y établir la Cité Verte.



Mireille Bergeron
Archiviste

© Service des archives des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, 2009, 2012.